

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

**N° 178/18**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 12 novembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 26 novembre 2018,

**Objet de la délibération :**  
**Décision modificative crédits emprunts voirie**

**Nombre de membres**

- En exercice :	99
- Présents titulaires :	62
- Absents :	
· Dont suppléés :	5
· Dont représentés :	10
· Excusés :	10
· Non excusés :	12
- Votants :	77

**Résultat du vote**

- Pour :	77
- Contre :	
- Abstention :	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-178-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2018  
Affichage : 28/11/2018

L'an deux mil dix-huit,  
Le dix-neuf novembre,  
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du Berceau du Comté à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Bourgon Jean-Michel à M. Marechal Philippe, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Laithier Didier à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Petitet Marie-Jeanne, Mme Magneron Monique à M. Chabod Gérard, M. Jouvin Christophe à Mme Bournez Estelle, Mme Chanudet Djamilà à M. Ducret Sylvain, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourqui Michel à M. Quété Gérard

**Suppléé(e)s**

Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Keller Véronique par Mme Angiolini Pascale, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

**Excusé(e)**

Mmes Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise, Breuillot Laurence, Faillenet Bernadette, Faivre Sarah & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Nicolet Jean-Paul, Maugain Romuald, Daudey Louis & Bonnefoi Frédéric

**Absent(e)s**

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Fietier Danièle & Ragot Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Simon Gilles & Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, **Mme Nathalie Van De Woestyne**, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Afin de régulariser les décisions évoquées ci-dessus relatives aux emprunts voirie il est nécessaire que la communauté de communes alimente les comptes correspondants soit :

→ En 2018 la première année – Constatation de la dette en capital :  
(Opérations d'ordre non budgétaire)

- Débit au compte 1027 « Mise à disposition » pour le capital restant dû au 01/01/2018,
- Crédit du compte 168741 « Autres dettes » pour le capital restant dû au 01/01/2018,

→ De 2018 à la fin de chacun des contrats d'emprunts respectifs des communes, chaque année – Remboursement d'une échéance à la commune :  
(Opérations d'ordre budgétaire) :

- Débit au compte 168741 « Autres dettes » pour le montant de l'annuité en capital,
- Débit au compte 661131 « Intérêts des autres dettes » pour le montant des intérêts.



Compte tenu de l'adoption par le Conseil Communautaire des délibérations autorisant le Président aux transferts totaux et partiels des emprunts liés à la voirie à la CCLL, le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité, accepte la décision modificative jointe à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le 19.11.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Communauté de Communes

Loire Lison

7, rue Edouard Bastide

25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-178-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2018

Affichage : 28/11/2018



25025 Code INSEE	C.C. LOUE LISON Budget Communauté LOUE LISON 90000	DM n°1 2018
---------------------	---	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

Emprunt voirie communes + ICNE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-617 : Etudes et recherches	19 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>19 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-66112 : Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-661131 : Aux communes membres du GFP	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6615 : Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>19 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>19 000.00 €</b>	<b>19 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-1641 : Emprunts en euros	43 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-168741 : Communes membres du GFP	0.00 €	43 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>43 000.00 €</b>	<b>43 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>43 000.00 €</b>	<b>43 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-178-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2018  
Affichage : 28/11/2018

